

REPUBLICQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU TARN
Séance du jeudi 30 mai 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE LACAUNE-LES-BAINS 81230 - BP 18

Nombre de Conseillers Municipaux : - En exercice : 19 - Présents ou représentés : 16 + 2	L'an deux mille-vingt-quatre, Et le jeudi trente mai, A vingt heures trente, Le Conseil Municipal de la Commune de LACAUNE-LES-BAINS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de : Monsieur Robert BOUSQUET, Maire
Date de convocation : 15 mai 2024	Présents : M. BOUSQUET Robert M. BARDY Christian Mme STAVROPOULOS Marie-Claude M. FABRE Jacques Mme VIALA Armelle M. BOUSQUET Jérôme M. NICOLAS Serge Mme PAGES Sylvie Mme SOLOMIAC Sylvie Mme TESTINI Florence Mme CALAS Carole Mme DA SILVA Mylène M. PUESA Bastien Mme SAILLARD Sophie M. VISSE Julien M. COLLET Richard
Date d'affichage : 18 juin 2024	Procurations : M. BENAMAR Alexis à M. BOUSQUET Robert M. CONDAMINES Frédéric à Mme PAGES Sylvie Absents : Mme DELESALLE Aurélie Secrétaire de séance : M. FABRE Jacques

Délibération n° 2024 / 029
RELATIVE A LA FIXATION DE TARIFS DANS LE CADRE DE LA REGIE DE RECETTES « ESPACE CULTUREL DE L'ENFANT SAUVAGE »

Rapporteur : STAVROPOULOS Marie-Claude

Vu la délibération n°2019/08 portant institution d'une régie de recettes pour l'encaissement des recettes générées par la bibliothèque/ludothèque,

Considérant que l'Espace culturel de l'Enfant Sauvage intégrera de nouveaux locaux au sein du Pôle Culturel à compter de septembre 2024,

Considérant qu'il convient de simplifier les tarifs appliqués dans le cadre de cette régie de recettes,

Il est proposé d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1er septembre 2024 :

Tarifs applicables à compter du 1 ^{er} septembre 2024	
PAR FOYER	
Adhésion annuelle / Emprunt de livres, de jeux	12.00€
Adhésion trimestrielle / Emprunt de livres, de jeux	6.00€
GROUPEs	
Adhésion annuelle à l'Espace culturel	32.00€
Location de livres, de jeux / trimestre	8.00€

Animation (1h) / groupe adhérent	15.00€
Animation (1h) / groupe non adhérent	25.00€
Animation (1h) / écoles maternelle et primaire, crèche, ALSH de Lacause, Collège du Montalet	Gratuit

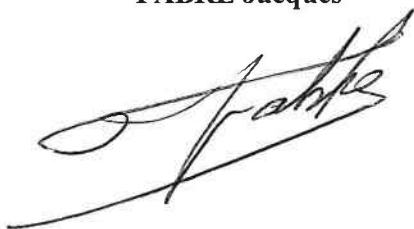
Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver les tarifs tels qu'énoncés ci-dessus.

« Le Conseil Municipal »

APRES en avoir délibéré à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** les tarifs tels que présentés, applicables au 1^{er} septembre 2024.

Le Secrétaire de séance,
FABRE Jacques



Le Maire,
BOUSQUET Robert

